

Collaboration AS / AMP / IDE

Acte infirmier, administration, projet de soin

Professionnel

Contribuer à la formation professionnelle continue définie à l'article l6311-1 du code du travail : adaptation et développement des compétences des salariés

PUBLIC & PRÉREQUIS

- ✓ Infirmier Diplômé d'État
- ✓ Sans prérequis

PROFIL DES INTERVENANTS

- ✓ Infirmier Diplômé d'État

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- ✓ Powerpoint, tableau des actes réalisables selon les diplômes
- ✓ Apports théoriques et réglementaires
- ✓ Analyse des pratiques : Procédures, chariots, piluliers, "escargots", dispositifs médicaux etc...
- ✓ Apports théoriques et réglementaires du code du travail : adaptation et développement des compétences des salariés.
- ✓ Mises en situation

MODALITÉS DE VALIDATION

- ✓ Bilan et évaluation de la formation
- ✓ Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Définir et s'approprier le cadre général et réglementaire de la collaboration IDE/AS/... dans les établissements médicalisés
- ✓ Aborder et s'approprier les bonnes pratiques relatives au circuit du médicament, en lien avec la démarche qualité

PROGRAMME DE FORMATION

- ✓ Les modalités générales de la collaboration : acte infirmier, administration, projet de soin
 - ✓ Le périmètre de collaboration et des responsabilités
 - ✓ Mise en conformité avec la réglementation sur la collaboration IDE/AS/... dans les actes de soin
 - ✓ Focus sur la législation concernant l'administration des médicaments
 - ✓ Rappel des enjeux
- Analyse des pratiques :
- ✓ Échanges sur des situations concrètes issues de la pratique des participants

Coût	Dates - Durée	Participants	Lieu	Contact
850 € par jour	3 jours	10 à 14 personnes	Intra établissement ou ESAT Pessac Magellan	bmformation@adapei33.com Tél. 05 56 02 31 73 Thierry Dumora - 06 12 23 47 82 9 rue Claude Chappe - 33600 Pessac